

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Optigest Monde (Action C)

Nom de l'initiateur du PRIIP: Optigestion - 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Code ISIN: FR0010106450

Site web de l'initiateur du PRIIP: <http://www.optigestion.com>

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le +33 1 73 11 00

00.

Optigestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Optigestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication du document d'informations clés: 16/04/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Ce produit est une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit français, relevant de la Directive Européenne n°2009/65/CE et appartenant à la catégorie des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières).

Durée : La SICAV est constituée pour une durée de 99 ans. Elle a été créée le 24/09/2004.

Objectifs : L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La SICAV, qui est de classification « actions internationales » privilégie, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, des investissements en actions à dominante actions internationales, par le recours à une sélection de valeurs, axée sur des critères micro-économiques.

La SICAV est exposée :

- de 65% à 100% en actions internationales avec une priorité donnée aux sociétés leaders sur leur marché, et jusqu'à 30% de l'actif sur des moyennes et petites capitalisations. Le recours aux actions des pays émergents sera limité à 30% de l'actif de la SICAV.

- de 0% à 35% en titres de créances et instruments du marché monétaire de toutes formes, à revenus fixes, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. En règle générale, les émetteurs retenus sont tous de bonne ou de moyenne qualité. Toutefois la SICAV pourra détenir des obligations dites « spéculatives (High Yield) » ou émises par des pays dits « émergents » à hauteur de 25% maximum de l'actif net. La SICAV peut également investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, ou en parts ou actions de FIA et d'autres placements collectifs, ou de fonds d'investissement de pays tiers, répondant aux conditions réglementaires de surveillance des Autorités de Tutelle, de protection des porteurs, de publication de rapports semestriels et annuels, et d'investissement limités à 10% en OPC ou fonds d'investissement.

La SICAV peut être exposée au risque de change jusqu'à 100% de son actif. La SICAV peut avoir recours temporairement et de manière accessoire à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif en vue de gérer

des décalages de dates de valeur.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture des risques actions, taux et/ou change.

Les risques en matière de durabilité ne sont pas pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce support.

Affectation des résultats : Capitalisation

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscriptions et de rachat sont centralisées chez le dépositaire, chaque jour ouvré de bourse de Paris (J), avant 11h30, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel Euronext). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative (J), calculée en J+1, sur les cours de clôture du jour J pour les zones Amérique et Europe et sur les cours de clôture de J+1 pour la zone Asie.

Un mécanisme de swing pricing a été mis place par la Société de Gestion dans le cadre de la valorisation. Les principes mis en œuvre pour le swing pricing sont décrits dans le cadre des règles d'évaluation du prospectus.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est recommandé pour les investisseurs individuels possédant des connaissances financières de base et peu ou pas d'expérience d'investissement dans le produit ou dans des produits similaires, comprenant qu'ils prennent le risque de perdre tout ou partie du capital investi, cherchant à accroître la valeur de leur investissement au cours de la durée de détention recommandée.

Autres informations : Le dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC). Des informations plus détaillées sur ce fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que les derniers rapports périodiques et la valeur liquidative peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou en ligne à l'adresse www.optigestion.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour une durée supérieure à 5 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est possible » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.

Risques non pris en compte dans cet indicateur de risque :

Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative : risque de contrepartie, risque de liquidité, risque de durabilité. Veuillez vous référer au prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Période de détention recommandée : 5 ans
Investissement de 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 800 EUR	3 300 EUR
	Rendement annuel moyen	-61,99%	-19,91%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 060 EUR	8 880 EUR
	Rendement annuel moyen	-29,42%	-2,36%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 320 EUR	15 060 EUR
	Rendement annuel moyen	13,19%	8,54%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 290 EUR	21 410 EUR
	Rendement annuel moyen	32,87%	16,44%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2025 et Février 2026

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juillet 2017 et Juillet 2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Novembre 2016 et Novembre 2021

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

Il est facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Optigestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte d'Optigestion. En cas de défaillance d'Optigestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	382 EUR	2 373 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,80%	3,30%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	100 EUR	1,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.
	Coûts de sortie	0 EUR	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	177 EUR	1,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
	Coûts de transaction	76 EUR	0,8% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	13,9 EUR	Le calcul s'applique à chaque date d'établissement de la valeur liquidative selon les modalités suivantes : 10% de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, même si cette performance est négative ; 0,00% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Etant donné la nature des placements sous-jacents de l'OPCVM, une période de détention minimale de 5 ans est recommandée. Vous avez la possibilité de sortir totalement ou partiellement, tous les jours normalement ouvrés en France. Veuillez vous référer à la section « Modalités de souscription et de rachat » du prospectus de l'OPCVM.

Un mécanisme de plafonnement des rachats « Gates » peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Mécanisme de plafonnement des rachats Gates » du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.optigestion.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez la soumettre par écrit des manières suivantes :

Par courrier à l'adresse suivante :

Optigestion

Service clients

39, avenue Pierre 1er de Serbie

75008 Paris

France

Par e-mail à l'adresse suivante : reclamations@optigestion.com

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées de l'OPCVM ainsi que les calculs des scénarios de performances passées sont disponibles à partir de la fiche de synthèse de l'OPC sur le site "<http://www.optigestion.com>". Les données relatives aux performances passées sont présentées pour une période de 10 années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

La responsabilité d'OPTIGESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.